Planche formant un seuil à la traverse. ¶ Cabine d'un bateau. N'est guère employé dans ce sens que sur la basse Seine.

GRAVELÉ, ÉE (gra-ve-lé) part. passé du v. Graveler : *Allée* GRAVELÉE.

GRAVELÉE s. f. (gra-ve-lé). Econ. rur. Cendre de lie de vin. ¶ Adjectiv. : *Cendre* GRAVELÉE.

GRAVELER v. a. ou tr. (gra-ve-lé — rad. *gravier*). Couvrir de gravier : GRAVELER *une allée*.

GRAVELET s. m. (gra-ve-lè). Ornith. Nom vulgaire du grimpereau.

— Ichthyol. Espèce de cyprin qui habite les rivières de France.

GRAVELEUX, EUSE adj. (gra-ve-leu — rad. *gravier*. Il est assez difficile d'expliquer l'acception figurée de libre, peu décent, qui appartient à *graveleux*. On dit que l'on a appelé un conte *graveleux* parce que le récit cause autant d'embarras que si l'on avait du gravier dans la bouche. Il est plus probable que l'idée de gravier a été introduite ici dans le sens d'impureté, de mélange impur. Le conte graveleux est comme un mets malsain, un légume mal épluché, qui contient des pierres). Mêlé de gravier : *Terre* GRAVELEUSE. *Crayon* GRAVELEUX. *Les sols légers, sablonneux ou* GRAVELEUX *sont, en général, plus propres au seigle qu'au froment.* (Math. de Dombasle.)

— Se dit de certains fruits dont la chair contient de petits corps durs faisant, sous la dent, l'effet du gravier : *Poire* GRAVELEUSE.

— Fam. Très-libre, fort leste : *Conte* GRAVELEUX. *Conversation* GRAVELEUSE. *Propos* GRAVELEUX. *Un mot* GRAVELEUX *échappait-il autrefois à la censure, il était applaudi à tout rompre.* (E. de Gir.)

— Méd. Qui a rapport à la gravelle; qui a la gravelle : *Affection* GRAVELEUSE. *Urine* GRAVELEUSE. *Malade* GRAVELEUX.

— s. m. Ce qui est graveleux, extrêmement libre : *Aimer le* GRAVELEUX.

— Homme attaqué de la gravelle : *Un* GRAVELEUX *est bien à plaindre.*

GRAVELIN s. m. (gra-ve-lain). Bot. Nom vulgaire du cidne à grappes.

GRAVELINES, ville maritime de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S.-O. de Dunkerque, sur l'Aa, à 2 kilom. de la mer; pop. aggl., 3,486 hab. — pop. tot., 6,511 hab. Place de guerre de 2e classe ; consulats de Danemark, de Suède et de Norvége. Petit port, fréquenté surtout par des bateaux pêcheurs et des navires caboteurs. Exportation d'œufs, de liqueurs et de pommes pour l'Angleterre. Salaisons, construction de navires, brasseries, meuneries. Entrepôt de sel ; commerce spécial de bois du Nord. Cette ville, généralement bien bâtie, possède un hôpital militaire, de belles casernes, des magasins d'approvisionnement et de poudre à l'épreuve de la bombe, une bourse de commerce. L'église paroissiale (XVIe siècle) renferme plusieurs pierres tombales anciennes et le mausolée de M. Barbier de Metz, sculpté par Girardon. Simple village avant le XIIIe siècle, Gravelines fut fortifié par le comte Thierry, qui y attira de nombreux étrangers. Son fils Philippe, comte de Flandre, fit achever les fortifications et creuser un canal entre la mer et la ville. Depuis cette époque, Gravelines a été plusieurs fois pillé et saccagé. La célèbre bataille de Gravelines eut lieu dans ses environs, en 1558. En 1654, l'explosion de la poudrière fit sauter le château et une partie des fortifications. Depuis le traité des Pyrénées, cette ville a toujours appartenu aux Français. Le chevalier de Ville et Vauban y ont fait ajouter de nouveaux ouvrages, qui ont perfectionné le système de défense de cette place, inaccessible du côté de la mer, et dont le terrain environnant peut être inondé à volonté.

GRAVELLE s. f. (gra-vè-le — dimin. de *grave*, s. f.). Pathol. Maladie causée par de petites concrétions semblables à du sable, qui se forment dans les reins et sont expulsées par les urines : *Comme on conduisait un bas Normand au supplice, étant au pied de la potence il demanda à boire; on lui apporta un verre de bière, duquel il souffla la mousse. Interrogé pourquoi il faisait cela, il répondit : « Parce que l'écume de la bière, à la longue, engendre la* GRAVELLE. » ¶ Concrétions qui causent cette maladie : *Hendre de la* GRAVELLE *dans ses urines.* ¶ Tumeur des paupières, appelée aussi GRÊLE ou CHALAZION.

— Econ. rur. Lie de vin desséchée.

— **Encycl.** Pathol. Cette maladie des voies urinaires est caractérisée par la présence dans ces organes de concrétions solides, de volume variable. Civiale veut qu'on divise les concrétions urinaires en : 1° sable, lorsqu'elles consistent en une poudre fine, en paillettes ou en petits grains; 2° gravelle proprement dite, lorsque ce sont des petits corps granuleux, du volume d'une tête d'épingle; 3° graviers, lorsque, plus volumineux, ils peuvent encore passer par le canal de l'urètre; 4° calculs, lorsque leur volume trop considérable ne leur permet pas ce passage; 5° pierres, lorsque les concrétions atteignent le plus grand volume. Une division plus importante au point de vue thérapeutique consiste à reconnaître la *gravelle acide*, comprenant les concrétions d'acide urique et oxalique, d'urates et d'oxalates, et la *gravelle alcaline* ou *phosphatique*.

La *gravelle* est une affection très-fréquente, mais elle passe souvent inaperçue, parce que les malades, lorsque les concrétions sont petites, n'en sont pas incommodés et les rejettent sans s'en apercevoir.

Les causes de cette affection sont multiples. Les adultes et les vieillards y sont plus exposés que les enfants, les hommes plus que les femmes. La *gravelle* coïncide presque toujours avec la goutte, et reconnaît pour cause le même principe : un excès d'acide urique dans l'économie. Aussi, la vie sédentaire, la fortune, l'hérédité ont une influence reconnue sur la production des calculs urinaires. A ces causes il faut joindre certains rétrécissements ou obstructions des voies urinaires, qui permettent le séjour du liquide dans ces parties, et facilitent ainsi la concrétion des éléments solidifiables.

Les symptômes de cette maladie varient suivant la grosseur du ou moins considérable des concrétions urinaires. D'après Civiale, lorsque l'urine sort sans être accompagnée de grains de sable déjà formés, que ceux-ci ne se forment que par le refroidissement, il n'y a pas *gravelle* ; mais il faut avouer que si la maladie n'existe pas encore elle est bien imminente. Pour Magendie, le plus souvent celui qui doit être attaqué de la *gravelle* ressent, quelques mois avant son apparition, un sentiment particulier de fourmillement, d'engourdissement dans la région des reins; son urine est foncée en couleur et laisse déposer, au bout d'une heure ou deux, un sédiment rougeâtre plus ou moins abondant. Ces premiers symptômes s'accroissent, le sentiment d'engourdissement des reins se change en une véritable faiblesse douloureuse, qui varie d'intensité; le lendemain du jour où elle a été le plus forte, une certaine quantité de sable est évacuée avec l'urine. Ces prodromes se rapportent particulièrement à la *gravelle urique*, qui est, d'ailleurs, la plus fréquente de toutes. Lorsque la gravier présente des grains trop volumineux pour passer à travers l'urètre, il présente alors le caractère des calculs.

GRAVELOT (Hubert-François BOURGUIGNON), graveur et dessinateur français, frère du géographe du même nom, né à Paris en 1699, mort en 1773. Élève de Restout, il renonça à la peinture pour s'occuper exclusivement d'illustrations et de vignettes, auxquelles il sut traita avec une véritable supériorité. Il a gravé à l'eau-forte les vignettes d'une édition de Shakspeare donnée à Londres. On lui doit les figures du *Voltaire de Panckoucke*, du *Racine* de Boisjermain, des éditions de *Boccace*, de l'*Arioste*, de *Marmontel*; les cartouches des cartes de son frère, etc.

GRAVELOTTE s. f. (gra-ve-lo-te). Ornith. Nom vulgaire du pluvier à collier.

GRAVELOTTE, village et comm. de France, cant. de Gorze, arrond. de Metz (Moselle); 697 hab. Ce village est situé à l'embranchement des deux routes qui mènent de Metz à Verdun, l'une par Conflans et Stain, l'autre par Vionville, Mars-la-Tour et Manheulles : il est bâti sur une hauteur (307 mètres d'altitude) environnée de bois et dominant à l'est la charmante vallée de la Mance, qui part de Gravelotte pour aller, à 5 kilomètres de là, dans la vallée de la Moselle, qu'elle rejoint près de la petite ville d'Ars-sur-Moselle. L'église de Gravelotte, qui est moderne, a conservé la tour carrée de l'église plus ancienne. Il existe à Gravelotte des traces de la voie romaine qui menait jadis de Reims à Metz, et il y a été trouvé, dans ces derniers temps, des antiquités gallo-romaines : monnaies à l'effigie de Vitellius et de Constantin, débris d'armes et de ferrures, etc., ainsi que des monnaies aux effigies des ducs de Lorraine et des rois de France Louis XIII et Louis XV. On y a découvert aussi des cercueils en pierre de taille, qui reposaient, avec leurs armes rongées par la rouille, des individus d'une taille gigantesque.

Au nord de Gravelotte, près de la ferme du Bois-Bagneux, on voit les vestiges d'un château fort et de nombreux débris de fondations qui semblent indiquer l'emplacement d'un village aujourd'hui disparu.

On exploite, sur le territoire de cette commune, de très-belles carrières de moellons pour la bâtisse.

Gravelotte est à 14 kilomètres seulement de Metz; la route qui mène à cette dernière ville descend, au sortir de Gravelotte, au fond de la vallée de la Mance, qu'elle atteint par une pente très-rapide, et dont elle gravit aussitôt le versant opposé; puis elle traverse un plateau qui s'étend vers la rive gauche de la Moselle et vers l'extrémité duquel, à la côte dite *des Genivaux*, se développe brusquement un panorama splendide, embrassant, dans un merveilleux paysage, de ravissants villages accrochés aux flancs des collines ou baignés par la Moselle; au fond, apparaît la vaste cité de Metz, flanquée de bastions et dominée par la masse imposante de sa cathédrale.

Gravelotte et les positions qui l'environnent ont été, le 18 août 1870, le théâtre d'une sanglante bataille, livrée par les deux armées prussiennes de Steinmetz et de Frédéric-Charles à l'armée du maréchal Bazaine, auquel elles voulaient couper la route de Verdun. V. l'article suivant.

Gravelotte (BATAILLE DE), une des plus acharnées et des plus sanglantes batailles de ce siècle, gagnée par les Français sur les Prussiens, le 16 août 1870. Après leur double victoire de Forbach et de Rezonville, les Prussiens s'avançaient en masses compactes et à marches forcées sur Metz, où s'étaient ralliés les débris de l'armée française. L'Alsace était perdue pour nous, et la route de Paris s'ouvrait libre à l'ennemi. Un nouveau choc, formidable et décisif, allait avoir lieu dans les plaines de Châlons, où se trouvait une nouvelle armée en formation, si l'ennemi laissait aux troupes de Metz le temps de venir le rejoindre. Aussi se dirigeait-il rapidement sur cette dernière ville, afin de couper la route de Verdun à l'armée qui aurait pu être le salut de la France, et la réduire à l'impuissance dans son isolement.

Le 13 août, dans un conseil de guerre tenu à Metz, il fut décidé que l'armée se rabattrait sur Châlons, pour y rallier les débris de celle de Mac-Mahon. En conséquence, le 14, le mouvement commença à s'effectuer, dit le *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*. A midi, celui qui devait être quelques jours plus tard l'homme de Sedan quittait l'armée escorté par les cent-gardes et un escadron de guides, devant la foule triste et silencieuse. Vers quatre heures du soir, une partie de l'armée avait déjà franchi la Moselle, lorsque le 3e corps, brusquement attaqué au moment où il allait effectuer son passage, fut faire face à l'ennemi : ce fut la bataille de Borny. Toutes les attaques des Prussiens furent repoussées, et ce fut le premier succès réel de la campagne. Le maréchal Bazaine, qui commandait en chef depuis le 10 août, n'avait plus qu'à se lancer sur la route de Verdun, ouverte devant lui; le soir même, il en fut informé par le Gravelotte, village situé à environ 15 kilomètres de Metz. Au lieu de déployer cette activité, que fait Bazaine? « Le 15 août, dit un officier, nous passons la journée au camp de la porte de Thionville; nous partons précipitamment à trois heures du soir, nous prenons la route de Briey, nous faisons une heure de marche, on s'arrête, on attend : deux heures, trois heures, quatre heures se passent, pas d'ordres; enfin, à dix heures du soir, on fait faire l'alerte aux troupes et nous passons la nuit sur la route. » Le 16 août au matin, l'armée française n'avait franchi qu'un espace de 15 kilomètres, tandis que, dans la seule journée du 15, les Prussiens'en avaient parcouru quarante. Lorsqu'il nous eût fallu doubler les étapes, nous étions restés presque immobiles.

Voici dans quelles dispositions se trouvaient établis les différents corps de l'armée française.

Le 2e corps campait en avant de Rezonville, à gauche de la route, sur le plateau qui domine Vionville; le 3e corps, commandé par le maréchal Lebœuf, était à Verneville, sa gauche appuyée à Saint-Marcel; le 4e corps était en marche sur Doncourt, d'où il devait rejoindre le 3e; le corps qui devait ensuite rejoindre le 3e était la garde occupait l'angle formé à Gravelotte par la bifurcation des deux routes de Conflans et de Mars-la-Tour; le 6e corps était à droite de Rezonville, en arrière, en face du 2e; enfin les deux divisions de cavalerie de Forton et de Valabrègue devaient éclairer les plaines de Tronville, sur les routes d'Etain et de Saint-Mihiel.

Le 16, à 9 heures du matin, le général von Alvensleben, averti de l'arrivée de nos troupes d'avant-garde près de Tronville, et de Tronville, envoya rapidement une division d'infanterie qui, débouchant par les défilés de Gorze, *surprit* la 1re division, et l'aurait écrasée au moment où elle faisait abreuver ses chevaux. Il était écrit sans doute que, dans cette malheureuse campagne, nos généraux nous feraient marcher de surprise en surprise. Cette brusque attaque jeta le désordre parmi nos cavaliers, qui durent reculer jusqu'à Vionville, non sans perdre beaucoup des leurs, et qui jetèrent la panique dans le corps de Frossard. Toutefois ce général reforme aussitôt ses lignes, tandis que le général Bataille établit sa division en avant de Rezonville, puis en arrière, sur sa gauche par la division Vergé, et sur sa droite par le 6e corps (Canrobert). La lutte devient alors terrible : vingt fois les Prussiens se ruent sur nos lignes, protégés par une artillerie formidable; ils sont décimés à la fois par les obus, les chassepots et les mitrailleuses. Il vint un moment où nos artilleurs, épuisés, allaient succomber, et nos pièces tomber au pouvoir de l'ennemi : la cavalerie prussienne chargeait le sabre à la main, ce était fait de la bataille, lorsque Bazaine envoya l'ordre au général du Preuil de charger à la tête d'un régiment des cuirassiers de la garde. L'intrépide général obéit aussitôt; il s'abattit comme une trombe de fer sur les lignes prussiennes, qui se brisèrent sous ce choc effroyable. Nos cuirassiers refoulèrent les cavaliers ennemis jusque sur leurs pièces, sabrant avec furie tout autour d'eux. Leur héroïsme leur coûta cher : partis au nombre de 700, ils revinrent à peine 250; mais le 3e corps prussien avait subi les pertes les plus sanglantes : la cavalerie allemande avait été littéralement décimée, *presque anéantie*, dit M. Delaunay dans son *Histoire de la campagne de France*. Toutefois, elle avait donné le temps à deux nouveaux corps prussiens, le 9e et le 10e, d'arriver et d'entrer en ligne : ces troupes fraîches, débouchant par les bois sur Vionville, enlèvent ce village et foudroient nos soldats, qui sont contraints de reculer. D'un autre côté, le général Bataille avait été blessé devant Rezonville, et le 2e corps avait dû se replier, protégé dans son mouvement par le 3e lanciers et les cuirassiers de la garde. En ce moment se produisit un singulier épisode : les hussards de Brunswick ont un costume presque identique à celui de nos guides; comme ils chargeaient sur des pièces que Bazaine faisait établir en batterie, nos troupes, le prenant pour le régiment des guides, les laissèrent s'approcher sans tirer. En un instant, Bazaine et son état-major furent entourés par les hussards; il se produisit alors une scène de désordre pendant laquelle le maréchal dut lui-même mettre l'épée à la main. « Le maréchal, dit le *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, chemine quelques instants côte à côte avec un officier ennemi, qui ne se doute guère de la bonne prise qu'il pourrait faire. Tout cela dure à peine un instant; l'escorte du commandant en chef, laissée en avant de Rezonville, se précipite à la vue de ce désordre, sabre les cavaliers ennemis et reprend les pièces qu'ils cherchent à enlever. » Pendant une heure on crut le maréchal mort ou enlevé, et on engageait le général Bourbaki à prendre le commandement de l'armée. « Si Bazaine, dit M. Jules Claretie, eût trouvé dans ce combat corps à corps une mort de soldat, son nom représenterait aujourd'hui une journée de gloire, au lieu de signifier un épisode de honte. »

Ce n'est cependant pas sur notre gauche que devait avoir lieu l'attaque décisive des Prussiens; c'est au centre et à notre droite. Au centre, cette attaque vint se briser contre la division des grenadiers de la garde; mais, à notre droite, où se trouvait le corps Ladmirault, que l'ennemi voulait déborder, elle fut terrible. Cependant nos pièces faisaient d'effroyables ravages dans les rangs prussiens; deux régiments de cavalerie, cuirassiers et uhlans, reçoivent alors l'ordre de charger sur nous et d'enlever nos batteries. « Ils s'élancent bravement, raconte le *Journal* que nous venons déjà cité, la vitesse de l'attaque de la position, traversent nos lignes, et, déjà ils sont parvenus sur la hauteur qui leur cachait la division de Forton, nous les voyons redescendre, de toute la vitesse de leurs chevaux, le long du bois de Vionville. L'occasion était des plus favorables pour notre cavalerie; elle s'élance aussitôt en brandissant ses sabres; notre brigade de dragons, puis le 7e cuirassiers, pénètrent dans cette masse stupéfaite de cette rencontre inopinée; deux escadrons de 100 cuirassiers des premiers en queue et les mettent dans une déroute complète. »

Ainsi la cavalerie de Forton se vengeait de son échec du matin en dégageant brillamment notre droite. Le feu de l'ennemi commençait à baisser sensiblement; ces attaques successives et victorieusement repoussées semblaient l'avoir épuisé. Si le maréchal Bazaine eût tenté alors un effort suprême, il eût culbuté les Allemands qui se trouvaient devant lui, et la route de Verdun eût été libre; mais, écrit un témoin, le colonel d'Andlau, « ou le maréchal Bazaine ne comprit pas cette situation, ou il ne voulut pas la comprendre, parce qu'il avait d'autres projets. On le voit, en effet, ne pas quitter l'extrême gauche de l'armée, observer les différents chemins qui conduisent de la vallée sur le plateau de Gravelotte, y appeler sans cesse de nouvelles troupes et les masser successivement à la tête des ravins qui vont à Ars et à Gorze. Toutes ses craintes sont pour un mouvement tournant de l'ennemi de ce côté, et il semble que sa seule pensée soit de rester en communication avec cette ville de Metz dont il ne devrait plus se préoccuper. »

Telle était bien, en effet, la préoccupation dominante du maréchal Bazaine. Au moment où ses soldats se faisaient tuer par milliers pour disputer à l'ennemi la route de Verdun, il ne songeait aucunement à cette ville; son unique souci était de conserver libres ses communications avec Metz.

Jusque vers quatre heures du soir, nous n'avions eu affaire qu'à l'armée du général de Steinmetz; mais, en ce moment, le prince Frédéric-Charles, guidé par le bruit de la canonnade, accourait rapidement pour prendre part à la lutte, et entrait en ligne. Il semblait que, comme Blücher à Waterloo, il allait arracher la victoire en se ruant sur nos soldats épuisés. Heureusement, des renforts arrivaient aussi à l'armée française. Pendant que les charges furieuses de la cavalerie de Forton dégageaient notre droite, le corps du maréchal Lebœuf prenait les Prussiens en flanc et achevait d'y jeter le désordre. Ils essayèrent encore une fois d'enlever nos positions, en dirigeant par Mars-la-Tour une attaque formidable sur notre droite; là, ils se heurtèrent contre la division toute fraîche du général de Cissey, qui venait de relever la division Grenier, au feu depuis le matin. Lorsque les Prussiens, arrivés à portée, déployèrent leurs tirailleurs, nos soldats, par un élan irrésistible, se précipitent sur l'infanterie prussienne et détruisent presque complétement le 10e régiment : sur 3,000 hommes dont il se composait, 160 seulement restèrent debout. Les dragons de la garde royale prussienne, ébranlant le sol sous les pas de leurs lourds chevaux, s'élancent alors sur nos fantassins. La division de Cissey se masse autour de ses drapeaux, laissant imperturbablement les dragons pénétrer dans ses rangs, puis les prend en flanc, les fusille à bout portant et les détruit presque tous.

Ainsi repoussé sur notre droite, l'ennemi s'acharna avec une sorte de rage sur notre centre. Le 93e de ligne fut mis en désordre par les cuirassiers prussiens, et perdit un moment son drapeau. Mais alors la cavalerie de Valabrègue, descendant au galop des hauteurs de Rezonville, sabre les cuirassiers et leur reprend le drapeau, ainsi qu'une pièce de canon qu'ils nous avaient enlevée. Enfin l'ennemi tente un dernier, un suprême effort sur notre gauche. Là encore il est arrêté par nos mitrailleuses, dont le craquement incessant fait rage, et qui fauchent les bataillons prussiens. Pendant ce temps, la division de Cissey repoussait encore une charge désespérée de la cavalerie prussienne, et mettait ainsi fin à cette journée sanglante. Nous avions conservé toutes nos positions, et l'ennemi battait en retraite de tous côtés. Malheureusement, on ne pouvait songer à le poursuivre. La nuit était venue, et, dit M. Jules Claretie, « on n'entendait plus que cette canonnade suprême de la dernière heure de combat, qui est comme le râle de la bataille. » L'armée prussienne avait perdu 17,000 hommes, et nous un peu moins, tant tués que blessés ou disparus. Sur 155,000 hommes qui composaient notre armée, 70,000 seulement furent engagés, tandis que les Allemands avaient fait entrer en ligne 180,000 hommes au moins. C'était donc, pour nous, une brillante victoire; malheureusement, elle fut sans résultat. Tandis que le soldat, joyeux et content, s'attendait à s'élancer sur la route de Verdun, on le faisait retentir le cri : *En avant!* il recevait avec stupéfaction, le soir, l'ordre de rétrograder sur Gravelotte. C'était pour ce motif que nous Metz que Bazaine avait dû ployer le champ de bataille de 17,000 morts ou blessés. Et cependant, on le sait aujourd'hui avec certitude, le maréchal avait reçu de Mac-Mahon la dépêche qui lui annonçait sa marche en avant. Pourquoi Bazaine ne s'est-il pas lancé au-devant de lui? Ce n'est plus un mystère pour personne. Mais nous ne voulons pas devancer l'arrêt de l'histoire, que prépare en ce moment le conseil de guerre qui doit juger Bazaine. Toutefois, il nous est bien permis de formuler notre conviction actuelle, qui est celle de tout le pays, quitte à la modifier si les débats nous montrent la vérité sous un jour nouveau. Jusqu'à ce moment, Bazaine restera l'homme qui a assumé sur sa tête la responsabilité la plus écrasante, la plus infamante, la plus monstrueuse qui ait jamais pesé sur un traître.

GRAVELURE s. f. (gra-ve-lu-re — rad. *graveleux*). Discours, propos libre, graveleux, se rapprochant de l'obscénité : *Les peintures sensuelles, les* GRAVELURES *même sont la dernière ressource d'une littérature qui manque d'air et d'espace* (L. Ulbach.)

GRAVEMENT s. m. (gra-ve-man — rad. *grave*). D'une manière grave, sérieuse, composée : *Marcher* GRAVEMENT. *Parler* GRAVEMENT. *Quand la gravité n'est que dans le maintien, comme elle* GRAVEMENT *trompe très-souvent, ou dit* GRAVEMENT *des inepties.* (Volt.

Perrin Dandin arrive, ils le prennent pour juge ;
Perrin fort *gravement* ouvre l'huître et la gruge,
Nos deux messieurs le regardent faire.
LA FONTAINE.

— D'une manière considérable, importante : *Etre* GRAVEMENT *compromis. Sans doute, Aristote a commis* GRAVEMENT *l'erreur en traitant l'éternité du temps et l'éternité du mouvement.* (Renan.) ¶ Dangereusement, d'une façon qui peut avoir des suites graves : *Etre* GRAVEMENT *malade.*

— Mus. D'un mouvement lent : *Ce morceau doit être exécuté* GRAVEMENT.

GRAVENBERG (Wirnt VON), poëte allemand, né à Gravenberg, près de Krems (Autriche), ou à Grafenberg, près de Baireuth. Il vivait au commencement du XIIIe siècle. C'était, d'après le poëte Conrad de Wurzbourg, un seigneur beau, bien fait, habile à tous les exercices du corps, riche et aimant la magnificence. Il paraît avoir passé une partie de sa vie à la cour des ducs de Méranie, où il se trouvait en 1204, à l'époque de la mort du duc Berthold IV. Wirnt von Gravenberg est l'auteur d'un poëme de 11,700 vers, intitulé le *Wigalois*, qu'il composa, selon toute probabilité, vers 1208. Ce poëme a été publié pour la première fois à Berlin, en 1819, et réédité à Leipzig (1847, in-8°). Nous en donnerons une courte analyse, que nous empruntons à M. Alexandre Pey. « Un chevalier inconnu se présente à la cour d'Artus, et défie tous les chevaliers du roi de lui enlever une ceinture enchantée. Ceux-ci acceptent le défi et sont vaincus. L'inconnu part, emmenant prisonnier le neveu du roi Gawein, qu'il veut marier à sa nièce Flœrie. Le jeune époux, après avoir donné le jour à un fils, revient à la cour d'Artus; mais comme il a oublié d'emporter la merveilleuse ceinture, il lui est impossible de retrouver le pays de la belle Flœrie. Cependant le fruit de ses amours, Wigalois, grandit, et bientôt il se met en campagne, muni du précieux talisman. Il arrive à la cour d'Artus, où il est fait chevalier, et choisit pour son frère d'armes, sans le connaître, son propre père. Il ne tarde pas à trouver une occasion de signaler sa valeur. Une jeune princesse, Larie de Kornin, était venue réclamer le secours du roi, contre Roasz de Gloys. Artus fit choix de lui pour défendre la belle opprimée. Wigalois part aussitôt, triomphe de Roasz, combat des dragons et des géants, délivre un esprit qui lui révèle son origine, et épouse Larie. » Ce poëme, où l'on trouve des pensées justes, parfois profondes, et de sages maximes, est défectueux au point de vue de la composition et manque d'art, surtout pour ce qui regarde l'enchaînement des épisodes.

GRAVENCHE s. f. (gra-van-che). Ichthyol. Espèce du genre corégone.

— **Encycl.** La *gravenche* est une espèce voisine de la féra, dont elle se distingue surtout par sa tête plus grosse, son museau plus épais, son dos plus voûté, son ventre moins arrondi, ses nageoires plus grandes et ses couleurs plus pâles. Elle est assez commune dans le lac Léman; mais il est rare de la pêcher ou même de la voir, parce qu'elle vit pendant onze mois de l'année à de grandes profondeurs. Vers le mois de décembre, elle se dirige en troupes vers les rivages, pour y frayer; dès que cette opération est terminée, elle redescend dans sa retraite. On réussit à la faire vivre assez longtemps dans des réservoirs. Sa chair, qui a une saveur particulière, est plus ferme que celle de la féra.

GRAVER v. a. ou tr. (gra-vé — du germanique : ancien allemand *graban*, allemand moderne *graben*, creuser, probablement du radical sanscrit *grabh*, même sens, qui a produit aussi le grec *graphien*, creuser, dessiner, écrire, l'ancien slave *grepti*, enseveli, creuser, d'où *grobu*, fosse, et peut-être le latin *scribere*, écrire. ¶ Tracer avec un instrument sur une surface plane, sans la creuser profondément : GRAVER *une inscription, une épitaphe.* GRAVER *son nom sur le sable.*

J'ai *gravé* son beau nom sur l'écorce des hêtres.
SEGRAIS.

¶ Tracer avec un instrument des lettres ou des figures sur : GRAVER *le marbre. Graver l'airain.* GRAVER *des pierres fines. Quand on veut* GRAVER *le verre, on se sert d'une pointe de diamant.* (J. Simon.) ¶ Tracer, au moyen d'un instrument, sur une planche en métal ou en bois, un objet qui doit être reproduit par l'impression : GRAVER *un tableau, un dessin, de la musique. Louis XIII, ayant pris Nancy, souhaita que le célèbre Jacques Callot en* GRAVÂT *le siége : Callot s'excusa sur ce qu'il était né sujet du duc de Lorraine.* (St-Foix.)

— Fig. Imprimer fortement : GRAVER *quelque chose dans la mémoire, dans l'esprit.* GRAVER *profondément un bienfait, une injure dans son cœur. Le style doit* GRAVER *des pensées, et non pas ne tracer que des paroles.* (Buff.) *Le matheur* GRAVE *les époques dans l'âme.* (Mme de Salm.) *C'est l'attention seule qui* GRAVE *les objets dans la mémoire* (Ste-Beuve.)

Tout mortel, en naissant, apporte dans son cœur
Une loi qui du crime y *grave* la terreur.
L. RACINE.

¶ Laisser la trace, être le signe de : *Le temps* GRAVE *sur les pierres les plus dures les preuves de sa puissance.*

Se graver v. pr. Etre gravé : *L'agate se taille, se scie, se polit et* SE GRAVE *plus facilement, selon le degré de dureté qu'elle possède.* (Lenormant.)

— Fig. Se fixer, s'imprimer : *Les récits de famille ont cela de bon, qu'ils* SE GRAVENT *plus fortement dans la mémoire.* (A. de Vigny.)

Ce qu'on nous dit *se grave* sur le sable,
Ce que nous nous disons *se grave* sur l'airain.
LA MOTTE.

— Pyrotechn. Se percer, se fendre : *Une carlouche qui* SE GRAVE.

— **Allus. littér. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,** Allusion à un vers de Corneille. V. EXPLOIT.

GRAVEROL (François), jurisconsulte et écrivain français, né à Nîmes en 1635 ou 1636, mort dans la même ville en 1694. Lorsqu'il eut achevé son droit à Orange, il se rendit à Paris, où il entra en relations avec Jean Hesnault, Mme Deshoulières et plusieurs personnages distingués. De retour à Nîmes, il se fit recevoir avocat au présidial (1661), remplit ensuite les mêmes fonctions près de la chambre mi-partie de Castres, puis revint dans sa ville natale, où il reprit sa profession d'avocat. Graverol acquit dès cette époque une grande réputation comme jurisconsulte et comme écrivain, et fut, en 1682, un des fondateurs de l'Académie de Nîmes. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Graverol, qui était protestant, voulut quitter la France avec sa famille. En passant à Valence, il fut reconnu par Lefebvre, lieutenant criminel de Nîmes, dénoncé par lui, arrêté, conduit à Montpellier, dépouillé de ses biens, accablé de menaces. Pour lui arracher une abjuration contre laquelle protestait sa conscience, on l'épouvanta par des nouvelles fausses sur sa famille, et il finit par signer tout ce qu'on voulut; mais, à peine rendu à la liberté, il reprit, du moins secrètement, l'exercice de son culte et revint dans sa ville natale (1686). Graverol possédait une connaissance approfondie du droit, des langues mortes et de plusieurs langues vivantes, de la littérature ancienne et moderne, de la numismatique, etc. Ses principaux écrits sont : *Mœurs missicius* (1664, in-12); *Arrests notables du parlement de Toulouse* (1682, in-4°); *Notice ou Abrégé historique des vingt-deux villes chefs des diocèses de la province de Languedoc* (Toulouse, 1696, in-fol.); les *Gouvernements anciens et modernes de la Gaule narbonnaise ou de la province de Languedoc* (Toulouse, 1696, in-fol.), etc.

GRAVEROL (Jean), théologien protestant français, frère du précédent, né à Nîmes en 1636, ou, selon d'autres, en 1647, mort à Londres en 1730, ou, d'après Picot et Watt, en 1718. Il fit ses études à Genève et desservit d'abord l'Eglise de Pradel, en Vivarais. En 1672, il devint pasteur de Lyon, malgré l'opposition des protestants allemands de cette ville. La révocation de l'édit de Nantes le chassa, comme tant d'autres, sur la terre étrangère. Après un court séjour à Amsterdam, Graverol passa à Londres et desservit les Eglises françaises de Swallow-street et du Quarré. C'était un homme très-religieux, mais un écrivain d'un faible mérite. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *l'Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine sur quelques points de controverse* (Genève, 1682, in-12); *De juvenilibus Th. Bezæ poematis epistola ad N. C., qua Maimburgius aliique Bezæ nominis obtrectatores accurate confutantur* (Amsterdam, 1683, in-12); *Sermon sur le psaume* LXXIX, v. 2 (1686). « Le traitement indigne, dit-il, qu'on faisait en France aux fidèles qui, avant que de mourir, avaient donné gloire à Dieu me toucha si fort quand j'étois à Amsterdam, que je ne pus m'empêcher de prêcher avec émotion et avec feu sur le 2e verset du psaume LXXIX. Les papistes en firent un grand bruit. Leurs plaintes, aussi violentes qu'injustes, m'obligèrent à faire part de ce sermon au public, sans y changer une syllabe. J'y ajoutai une préface qui les fit repentir d'avoir tant clabaudé. » *Deux lettres sur la nature du papisme : Instructions pour les nicodémites* (Amsterdam, 1687, in-12). Il engage les protestants restés dans le royaume à rejoindre leurs coreligionnaires à l'étranger. *Projet de réunion entre les protestants de la Grande-Bretagne* (Londres, 1689, in-8°); *Des points fondamentaux de la religion chrétienne* (Amsterdam, 1697, in-8°); *Histoire abrégée de la ville de Nîmes* (Londres, 1703, in-12); *Réflexions désintéressées sur certains prétendus inspirés qui, depuis quelque temps, se mêlent de prophétiser dans Londres* (1707).

GRAVES (pointe de), terroir de l'arrondissement de Lesparre (Gironde). Ce cru produit des vins très-estimés. V. BORDEAUX.

GRAVES (Richard), littérateur anglais, né à Mickleton (comté de Gloucester) en 1715, mort en 1804. Il embrassa la carrière ecclésiastique et devint recteur de la paroisse de Claverton (Somerset), où il passa paisiblement le reste de sa vie. Graves a laissé un certain nombre d'ouvrages, écrits avec facilité et naturel, mais sans profondeur. Les plus remarquables sont : *Lucubrations d'un gentilhomme* (1763), poëme; *Don Quichotte spirituel* (1772, 3 vol.), roman satirique, mordant et amusant, dirigé contre les méthodistes; *Souvenirs de quelques particularités de la vie de William Shenstone* (1778); *Euphrosine*, recueil de poésies plusieurs fois édité; *Echo et Narcisse*, drame pastoral (1786, in-4°); *l'Invalide avec un mot pour mémoire, ou Traité sur la santé et d'une longue vie* (1805).

GRAVESANDE (Guillaume-Jacob S'), mathématicien et philosophe hollandais, né à Boisle-Duc en 1688, mort à Leyde en 1742. Il débuta, à dix-neuf ans, par un *Essai sur la perspective*, qui mérita les suffrages des géomètres, et se fit remarquer par les comptes rendus des découvertes scientifiques de son temps et par des dissertations philosophiques, insérées dans le *Journal de la république des lettres*. Nommé professeur à l'université de Leyde, il propagea activement les idées de Galilée et de Newton. Sa philosophie est un éclectisme extrait des doctrines de Descartes, de Leibnitz et de Locke. Ses principaux ouvrages sont : *Physices elementa mathematica experimentis confirmata, sive introductio ad philosophiam newtonianam* (La Haye, 1720, 2 vol. in-4°), trad. en français par Joncourt (1737); *Philosophiæ newtonianæ institutiones* (Leyde, 1723), abrégé du précédent; *Introductio ad philosophiam, metaphysicam et logicam* (Leyde, 1736), trad. en français par Joncourt (Leyde, 1737); ses *Œuvres philosophiques et mathématiques* ont été réunies et publiées à Amsterdam (1774, 2 vol. in-4°). Ce savant a la gloire d'avoir puissamment contribué au progrès des sciences physiques, en développant les nouvelles méthodes et en les propageant par un enseignement plein de méthode et de clarté. La physique et l'optique doivent à S'Gravesande un grand nombre d'appareils ingénieux pour mettre en évidence les phénomènes les plus généraux. Nous citerons l'anneau qui porte son nom, et qui est si bien approprié à la démonstration expérimentale de la dilatation des solides par la chaleur. C'est un petit anneau métallique dans lequel passe librement, à la température ordinaire, une sphère de même métal, tandis qu'elle est arrêtée par lui lorsqu'on l'a chauffée séparément. C'est à S'Gravesande qu'est due l'idée du premier héliostat qui ait été construit; enfin c'est lui qui a considéré le premier d'une manière générale le problème de la gnomonique et l'a réduit à une question de perspective. La perspective, en effet, du cadran équinoxial, par exemple, observé du sommet du style, fournit les lignes des heures sur une surface quelconque; c'est donc le problème de la perspective sur un plan quelconque du cadran équinoxial que S'Gravesande se propose et qu'il résout d'